

Les voeux du maire



Les voeux du maire

Mardi soir, à la salle polyvalente, a eu lieu la cérémonie des vœux du maire Philippe Beyries et du maire délégué Patrick Batmale.

Patrick Batmale a rappelé que les travaux d'aménagements des rues de Labarrère sont terminés, puis il a précisé :

« Les toilettes publiques devraient être réalisées cette année. Cette réalisation a été possible par la facilité d'obtenir du terrain appartenant à la famille possédant le château de Labarrère. Merci à cette famille qui, depuis plusieurs générations, aide et répond aux besoins communaux. »

Après avoir souhaité que les travaux d'aménagements des salles de l'ancienne école soient réalisés le plus tôt possible, en précisant que cet investissement confirme l'aide et l'attention que la municipalité apporte aux associations, Patrick Batmale a vivement remercié les sapeurs-pompiers, puis les conseillers municipaux qui, par leur engagement, développent la commune nouvelle, et tout le personnel communal.

Le maire Philippe Beyries a ensuite pris la parole et lors de son discours, il a insisté sur l'importance de la vie associative et l'implication de la municipalité pour qu'elles puissent se développer dans les meilleures conditions.

« Cela se traduit par la mise à disposition d'un nombre de salles conséquent. »

En 2019, la municipalité poursuivra la réhabilitation du bâtiment où se trouve la médiathèque :

« Ce projet rentre dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine. »

La Commune nouvelle

Philippe Beyries a ensuite rappelé que la commune nouvelle Castelnau d'Auzan-Labarrère a trois ans d'existence et les avantages de ce choix :

« Si l'un des buts était d'abaisser nos charges de fonctionnement, je peux vous dire que nous y sommes parvenus. Nous avons abaissé, dès 2018, nos impôts communaux de 2 %. Avec deux centres bourgs, nous voulons renforcer, au plus près du pôle de vie de chacun, son pôle de vie associative. Pour nous, le mariage est réussi et, s'il est financier, il est encore et avant tout humain, afin que chacun y trouve son compte. Les relations entre les deux anciennes communes qui n'en forment aujourd'hui qu'une, sont en parfaite harmonie. »

Après avoir abordé le PLU sur l'ensemble des 5.700 hectares, le maire a rappelé la mise en place de la numérotation qui se déroule actuellement. Cette opération est sur le point d'aboutir.

Projets et travaux pour 2019

Pour l'année 2019, un peu plus de deux millions d'euros HT de travaux seront inscrits au budget, et sans faire subir de hausses aux contribuables.

En complément des travaux à Labarrère et qui concernent les sanitaires publics et les nouvelles salles dans la mairie, le maire a présenté les plus importants travaux qui seront réalisés à Castelnau d'Auzan, notamment l'enfouissement des lignes électriques et le changement des lampadaires depuis le Monument aux morts et jusqu'à l'intersection de la salle polyvalente. Dès le mois de septembre, les travaux commenceront à la piscine municipale avec sa réfection.

Le projet le plus important concerne la démolition des maisons en état de délabrement, acquises par la commune et situées place de la mairie :

« Avant cet été certainement, tous ces immeubles seront écroulés. Dès l'automne, la deuxième phase du projet sera entreprise avec la réhabilitation des rues du stade, du 19 mars, Victor Hugo et d'Artagnan :

« Le cœur de ce projet d'ensemble restera la place de la mairie et ses abords. Réhabilitation en pavés, ou plutôt callade de pierre des rues du Canon, des cornières et de l'église, avec les cornières retraitées. Nous voulons redonner une identité historique à cette place. Elle deviendra un lieu de vie et la place principale du village. L'aboutissement de l'ensemble du projet est prévu pour le printemps 2020. Ce projet sera réalisé sans augmentation d'impôt et sans augmentation de dette.»

Le maire a conclu son discours en remerciant les sapeurs-pompiers, les enseignantes, tous les membres des associations et son conseil municipal.